

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

ON S'ABONNE

Au bureau, place du Marché-Noir, et chez MM. DUBOSSE, JAVAUD, GODFROY, et M^{lle} NIVERLET, libraires à Saumur.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ABONNEMENTS.

Saumur. par la poste.
Un an. . . 18f. » 24f. «
Six mois. . 10 » 13 «
Trois mois. 5 25 7 50

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

— A PARIS, Office de Publicité Départementale (ISIDORE FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence des Feuilles Politiques, *Corresp. générale* (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, — acceptés, — ou continués, — sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — Les annonces devront être remises au bureau du journal, la veille de sa publication.

CHRONIQUE POLITIQUE.

AFFAIRES D'ORIENT.

D'après des nouvelles que nous recevons du Bas-Danube, un engagement décisif entre les Russes et les Turcs se fera probablement attendre encore quelque temps, le terrain ne permettant pas dans ce moment des opérations par grandes masses. Le sol est tellement amolli qu'il est impossible de transporter l'artillerie. Dix-neuf généraux du corps d'armée d'Osten-Sacken sont arrivés à Bucharest. Le corps des volontaires composé de Serbes, de Grecs et de Wallaques s'élève maintenant à 3,000 hommes. C'est le prince Milosch qui entretient ce corps.

Le *Journal des Débats* signalait hier, en tête de ses colonnes, un acte de cruauté qui aurait été commis par un détachement turc, sur les bords du Danube. Voici l'explication du fait qui a induit en erreur cette feuille. On nous écrit de Bucharest, le 24 janvier, par voie particulière :

« La malveillance et la calomnie avaient répandu le bruit que d'horribles massacres avaient été commis par les Turcs à Tourno, dans la journée du 18 janvier. — Voici ce qui s'est passé : — Quelques Bulgares ayant été signalés comme servant d'espions aux Russes, 2,000 Albanais et autres habitants de Nicopoli passèrent le Danube pour infliger un juste châtimement aux traîtres. — Après avoir repoussé la garnison russe, composée de 200 cosaques et de 600 hommes d'infanterie, ils pillèrent 4 ou 5 maisons appartenant aux individus désignés comme espions et repassèrent ensuite le Danube. » — Havas.

On lit dans le *Times* du 4 février :

« Les nouvelles que nous continuons de recevoir de nos correspondants d'Allemagne sont de la plus haute importance et justifient l'opinion qu'on a fortement que les cours allemandes sont déterminées à agir en parfait accord avec les puissances occidentales et à s'opposer péremptoirement aux demandes de la Russie. Quoique le comte Orloff, nous écrit-on de Berlin, n'ait pas, comme on l'a inexactement annoncé, visité cette cour, il avait été adressé au roi de Prusse une communication contenant en substance les vues actuelles et les propositions du gouvernement russe. Le premier ministre de la Couronne a fait à cette communication une réponse qui rejette d'une manière absolue la proposition russe, et il a été joint à cette dépêche une

déclaration autographe du roi de Prusse conforme à la réponse. A Vienne, la conduite du cabinet impérial n'a pas été moins nette et décisive. Le comte Orloff était porteur de certaines propositions qui pouvaient être considérées comme une espèce de contre-projet en opposition avec celui qui avait déjà reçu l'adhésion de la Turquie et l'approbation formelle de l'Europe. Le gouvernement autrichien n'a pas favorablement accueilli ces propositions; il a même hésité sur la manière dont on pourrait soumettre à la conférence des conditions si peu acceptables. Toutefois, elles ont été soumises, jeudi dernier, aux représentants des quatre puissances à Vienne, avec l'avis bien formel que le gouvernement autrichien ne pensait pas qu'elles fussent admissibles ou de nature à être mises sous les yeux de la Porte. Conformément à cette opinion unanime de la conférence, un protocole, ainsi que nous l'apprenons par voie télégraphique, a été sur le champ rédigé et signé, à la recommandation du comte Buol, pour consigner la décision des quatre puissances, et refuser, en réalité, les conditions que le comte Orloff était venu proposer. Si ces faits, que nous ne connaissons jusqu'à présent que par des communications télégraphiques, sont exactement annoncés, comme nous avons tout lieu de le croire, on ne saurait trop louer la décision et la fermeté qu'ont montrées les deux grandes puissances allemandes au moment le plus critique de cette difficile négociation. »

Le *Times* annonce dans le même numéro que l'ambassadeur de Russie avait reçu ses passeports et devait partir dans quelques heures. Il se rendait à Darmstadt.

La *Gazette du Midi* annonce que le *Caradoc* a quitté Marseille, le 4 de ce mois. On assure, dit ce journal, que le *Caradoc* emporte des dépêches qui tracent de la manière la plus nette la ligne que doivent suivre lord Stratford de Redcliffe et le général Baraguey-d'Hilliers. — Havas.

Les feuilles anglaises assurent que la cour de Berlin et celle de Vienne ont rejeté, l'une et l'autre, la demande que leur a faite le comte Orloff, de s'engager sans réserve à la neutralité. Ni la Prusse, ni l'Autriche ne voudront rester neutres, au cas où le Czar persisterait dans ses projets contre la Turquie, ou chercherait à étendre son territoire à ses dépens. — Havas.

INTÉRIEUR.

Paris, 7 février.

Le *Moniteur* contient des nominations dans la Légion-d'Honneur et les conseils de préfecture.

Il publie, en outre, un rapport satisfaisant de MM. les censeurs de la Banque de France.

Un décret impérial crée un emploi de brigadier-armurier dans chacun des 53 régiments de cavalerie de l'intérieur, où cet emploi n'existe pas encore, et dans les 4 régiments de chasseurs d'Afrique. — Havas.

EXTÉRIEUR.

ANGLETERRE. — La chambre des lords, dans sa séance du 6 février, s'est occupée de diverses questions relatives à la situation diplomatique des puissances occidentales et de la Russie. — Le marquis de Clanricarde s'est levé et a dit :

« Comme il paraît que toutes les négociations avec la Russie ne sont pas encore entièrement terminées, je n'entrerai pas aujourd'hui, ainsi que j'en avais l'intention, dans la discussion de la question de paix ou de guerre, de peur de préjudicier aux négociations. Cependant, la situation de affaires est devenue si critique qu'il faut que le Parlement soit exactement renseigné, d'ici à peu de jours. (Écoutez !) J'adresserai simplement au noble lord (Clarendon), quelques questions relatives à des points d'un certain intérêt pour le pays : 1^o A-t-il été reçu du Czar quelque réponse aux propositions récemment faites par la Conférence de Vienne ? 2^o Quel est l'état actuel de nos arrangements diplomatiques avec la cour de Saint-Petersbourg ? »

Le comte de Clarendon a répondu :

« Je sais beaucoup de gré au noble marquis, de la discrétion qu'il a mise à ajourner toute discussion préjudiciable à la légère chance qui reste encore de mettre un terme au différend entre la Russie et la Porte. (Écoutez !) Quoique le gouvernement ait lieu de croire que la réponse de l'Empereur de Russie aux propositions de Vienne serait négative, ce n'est que vendredi que nous en avons eu la nouvelle positive. Aujourd'hui, dans l'après-midi, nous avons reçu de Vienne une exposition officielle des faits. C'est le 2 février, seulement, que la Conférence a siégé de nouveau; je n'ai pas encore eu le temps de communiquer cette dépêche à mes collègues; je ne l'ai montrée qu'au noble lord qui est à la tête du gouvernement; en conséquence, je ne crois pas devoir, quant à présent, entrer dans des

FEUILLETON

LE CASTEL DU DIABLE.

HISTOIRE CYNÉGÉTIQUE.

I.

Quel dommage, Monsieur le comte, de voyager ainsi depuis quinze jours au milieu d'un si beau pays de chasse, sans avoir pu seulement découpler et faire le bois une fois. — Mon vieux Bouquin, la guerre a des exigences impérieuses : quand nous aurons battu les Impériaux assez vertement pour leur indiquer un traité de paix, nous demanderons un congé et nous reviendrons à Pouzauges, où le cerf et le sanglier abondent assez dans nos environs pour tenir nos équipages en haleine toute l'année. — Ceci est fort bien dit et bien pensé, Monsieur le comte, répondit Bouquin d'un ton grondeur; mais ce n'était vraiment pas la peine de faire faire à vos chiens huit cents lieues, pour les trainer jour et nuit, couplés et la queue basse, à la suite d'un fourgon de campagne. Depuis mon arrivée, nous n'avons fait que cela. A chaque instant, nous entrons sous le couvert, nous traversons un taillis, nous débouchons dans une plaine de dix lieues où la bête serait en vue tout le temps; partout nous apercevons, ici une patte de ragot, là un bois de dix-cors, plus loin une queue de bouquetin.... les chiens hurlent, ma trompe danse toute seule sur mon épaule, j'ai des fanfares et des lanciers, et des bien-

aller, et des hallali dans les oreilles... rien ! nous continuons à marcher à la tête de ces dragons stupides qui haussent les épaules, les ignorants et les profanes ! à la vue de nos meilleurs chiens de Vendée et de nos plus beaux céris de Saintonge !

Et Bouquin qui, nos lecteurs l'ont deviné, était un vieux piqueur plein de feu et de courage cynégétique, malgré ses soixante hivers révolus depuis la dernière fête du grand saint Hubert, Bouquin, cette tirade débutée sur un ton de mauvaise humeur, rentra dans un majestueux silence et jeta un regard pétri d'un dédain suprême à la compagnie de dragons qui chevauchait derrière son chef, le comte de Main-Hardy, capitaine de dragons et commandant une arrière-garde de cavalerie qui s'en allait rejoindre, à travers les steppes et les forêts immenses de la Bohême, un corps d'armée française sous les ordres du maréchal de Belle-Isle, lequel était campé devant Prague. Le comte était un jeune homme de vingt-huit à trente ans, beau garçon, léger, brave jusqu'à la témérité, aventureux jusqu'à la folie, et doué, au degré suprême, de cette noble passion de la chasse qui déjà, bien qu'on ne fût alors qu'en 1780, commençait à s'éteindre chez beaucoup de gentilshommes, admirablement situés cependant, mais que la guerre et le plus souvent encore les intrigues de cour, éloignaient presque toute l'année de leurs terres. Le comte chassait régulièrement tous les jours pendant les six mois de congé an-

nuels qu'il demandait au roi, et durant les six autres il trouvait le moyen encore de courre une ou deux fois par semaine, soit à Saint-Germain et à Compiègne, aux grandes chasses de Sa Majesté; soit à Chantilly, chez le prince de Condé, ou à Sceaux, chez M. le duc.

Il y avait trois mois qu'un ordre du roi lui était arrivé au milieu d'un grand laisser-courre de gentilshommes du Bocage, et cet ordre était de rejoindre son régiment, fai-fant partie d'un corps d'armée qui opérait en Bohême, de concert avec la Prusse, contre l'Autriche et la Russie réunies. En vrai gentilhomme qu'il était, le comte avait mis bas sur-le-champ sa veste de chasse pour endosser son uniforme, remplacé son couteau par son épée, et accroché au-dessus de la cheminée de son salon, son cor et son esturgeon, les condamnant, non sans regrets, à un repos dont il ne pouvait prévoir le terme. — Bouquin, avait-il dit, en mettant le pied à l'étrier, à son vieux piqueur qui, l'oreille basse et l'œil morne, se demandait combien de temps le Bocage allait demeurer silencieux et veuf des magnifiques voix de basse de ses grands chiens blanc et feu brûlé, Bouquin, mon ami, il est possible que je ne revienne pas avant un an, mais il est possible aussi que je sois de retour dans un mois. Tu prendras dans le bois de Jarry tous les dimanches et dans les taillis de Pouzauges tous les mercredis, tu tireras avec mes bassets les lapereaux du parc de Bienvenue, et tu au-

plus amples détails; mais il convient que j'informe la Chambre que la proposition était inadmissible et qu'elle ne pouvait pas être envoyée à Constantinople.

» En ce qui touche la deuxième question, le baron de Brunow est venu me voir au ministère des affaires étrangères, et il a remis entre mes mains une note dans laquelle il déclare que la réponse qu'il a reçue du gouvernement anglais n'est pas de nature à lui permettre de continuer des relations diplomatiques avec l'Angleterre, et que ces relations entre l'Angleterre et la Russie vont être suspendues. Le baron Brunow m'a écrit aussi, qu'il était dans l'intention de quitter Londres, ce matin, 6 février, de bonne heure. J'ai l'intention, dans le cours de la semaine, de soumettre à la Chambre la note du baron Brunow, ainsi que la dépêche du comte de Nesselrode et une réponse à cette dépêche. — Havas.

DANEMARCK. — On lit dans la *Correspondance Havas* :

Nous recevons cette autre correspondance de Copenhague du 28 janvier : « Les mesures militaires prises par le gouvernement danois ont plutôt un caractère de simple police qu'un caractère de neutralité armée. On parle de porter de 12 ou 15,000 hommes le chiffre des 5,000 formant actuellement le contingent des garnisons qui occupent l'île de Sécland, et dont les cantonnements principaux sont Copenhague et Elseneur. D'autre part, l'ordre a été donné de faire les préparatifs nécessaires pour pouvoir armer au premier signal 3 frégates, 3 corvettes et 5 vapeurs. Il serait question de renforcer la défense du Sund, en substituant une frégate à la corvette qui remplit l'office de stationnaire dans le détroit. Une ou deux frégates prendront place à Copenhague; les ports de Kiel et de Helsingbourg, recevraient une corvette; un bateau à vapeur entre-tiendrait des relations suivies entre Copenhague et Christianso, dans l'île de Borholm. »

REVUE DE L'OUEST.

Sablé. — Un habitant de Sablé, M. Naboulet, vient d'inventer une machine appelée à rendre d'immenses services à l'agriculture. Cette machine, que l'inventeur a baptisée du nom de pioche mécanique, n'a besoin, pour fonctionner, que de la force de deux chevaux, dans la plupart des cas, ou d'une petite machine à vapeur. Au moyen de cette force, dans les terrassements, elle peut couper et charger sur des wagons de huit à neuf cents mètres cubes de terre par jour; elle peut pénétrer à un mètre de profondeur.

Dans les défrichements, la terre toute broyée tombe sur le derrière en forme de sillon. Au moyen d'un crible fixé au chemin mobile, on peut facilement retenir les grosses pierres, les racines, etc. Il ne faut pour la servir que trois ou quatre hommes.

Au dire de l'inventeur, qui est en instance pour l'obtention d'un brevet, les avantages que doit produire la pioche-mécanique ne se bornent pas aux grands travaux de terrassements, ils s'appliquent aussi aux défrichements, aux drainages, et il serait possible qu'elle servît dans la plupart des labours.

Si la pioche-mécanique réalise tous les avantages que nous venons d'énumérer, c'est une précieuse découverte pour l'agriculture.

(L'Indicateur de Mayenne.)

ras soin de ne jamais forcer de dix-cors. En outre, je te recommande, sur la santé de tes deux oreilles, que mon couteau de chasse doit respecter à tout prix, de ne permettre à mes voisins que de rares campagnes sur mes terres. Je ne veux pas qu'on dépeuple. Et, ces recommandations faites, le comte était parti pour son régiment.

Il était arrivé la veille d'une bataille et l'avant-veille d'un siège; puis, la bataille gagnée et la ville assiégée prise d'assaut, il avait été laissé en garnison dans un petit village frontière de la Prusse orientale, village sans importance par lui-même, mais dont l'ennemi aurait pu, s'en emparer, tirer un excellent parti. Le maréchal de Belle-Isle lui en avait confié la défense et était parti pour mettre le siège devant Prague.

Pendant huit jours, le comte de Main-Hardye se tint sur ses gardes, faisant observer à ses soldats une discipline sévère, les consignait, et s'attendant d'un moment à l'autre à être attaqué par un corps d'infanterie impériale qui tenait la campagne à dix lieues de là; mais, sur un ordre supérieur, le corps s'éloigna de dix lieues encore, et alors, une idée poussa tout-à-coup dans le cerveau du comte : — Si je chassais ! pensa-t-il.

Le village et le pays environnant étaient admirablement situés. Bois touffus, jeunes taillis, vallons sonores, plaines caillouteuses et unies, étangs nombreux, mares et ruisseaux où les chiens pouvaient boire... rien ne manquait. Les bêtes abondaient. Les chevreuils et les bi-

Rennes. — On lit dans le *Journal de Rennes* :

« Samedi soir, le feu a été mis dans la boîte aux lettres du bureau des postes, à Redon. La plupart des dépêches ont été incendiées. Des débris d'allumettes chimiques, trouvés dans la boîte, démontrent assez que le feu a été mis du dehors du bureau et doit être attribué tout au moins à une imprudence. La justice informe. »

Quimper. — L'administration municipale de la ville de Quimper vient de renouveler une institution du Moyen-Age. Elle a organisé des crieurs de nuit. (Ce sont des crieurs qui éveillent les habitants, à chaque heure, pour leur dire qu'ils peuvent dormir tranquilles.) La population n'ayant pas été prévenue de cette innovation, il en est résulté, la première nuit, une alerte burlesque; beaucoup de gens se sont levés en sursaut, croyant que l'on criait au feu. (Maine-et-Loire.)

Chinon. — Le *Journal d'Indre-et-Loire* raconte qu'un vol a été commis au préjudice du sieur Bardou, demeurant près Chinon, dans la journée du 27 janvier, avec des circonstances extraordinaires.

Le voleur s'est introduit dans un grenier dont la croisée est peu élevée au-dessus du sol; il a pratiqué un trou au plancher entre deux poutres, et s'est glissé dans la chambre d'habitation, au rez-de-chaussée. Là, un coffre a été fouillé sans fracture apparente; un tiroir de table fermant à clé a été forcé. Le voleur, qui savait sans doute que le sieur Bardou renfermait dans ce tiroir le fruit de ses économies, a pris 65 fr. que contenait un sac qu'il a laissé dans la chambre.

CHRONIQUE LOCALE.

CLÔTURE DE LA CHASSE.

Nous, Préfet du département de Maine-et-Loire, etc.,

Arrêtons :

Art. 1^{er}. La chasse sera close, le mercredi 15 février prochain, à la chute du jour, dans toute l'étendue du département de Maine-et-Loire.

Toutefois, cette clôture est ajournée :

1^o Au mercredi 15 mars suivant, pour la chasse à courre sans armes à feu, à cors et à cris, mais sans que cette tolérance puisse rien changer aux prohibitions relatives au colportage et à la vente du gibier;

2^o Au samedi 9 avril, pour la chasse du gibier d'eau sur les marais non desséchés, sur les étangs, fleuves et rivières.

En conséquence, à partir desdites époques, nul ne pourra chasser de quelque manière et au moyen de quelque procédé que ce soit, même sur ses propriétés, à moins qu'elles ne soient attenantes à une habitation et entourées d'une clôture continue faisant obstacle à toute communication avec les héritages voisins, non plus que vendre, acheter, transporter ou colporter aucune espèce de gibier, sans encourir les peines portées par la loi.

Art. 2. Il est interdit de prendre ou de détruire, sur le terrain d'autrui, des œufs ou couvées de faisans, de perdrix ou de cailles.

Art. 3. MM. les maires et adjoints, commissaires de police, officiers, maréchaux-des-logis et brigadiers de gendarmerie, gendarmes, gardes forestiers, gardes-pêche, gardes champêtres, gardes assermentés des particuliers et employés des contri-

ches étaient le simple fretin, — car, outre le cerf et le sanglier, il y avait encore du loup, de l'élan et de l'ours à foison. Ce luxe de gibier provenait de deux causes : d'abord la position excellente du pays, ensuite l'absence totale de veneurs dans les environs. Cet avantage avait son inconvénient, par cette raison toute simple que chaque médaille possède son revers : l'absence complète de veneurs impliquait naturellement la disette totale de chiens. Sans meute, comment chasser ?

Le comte était en veine d'idées; il en avait trouvé une première, il pouvait fort bien en trouver une seconde; aussi la trouva-t-il : Si je faisais venir mes chiens, se dit-il. La trotte est longue, mais on peut la faire, avec quelques marches forcées, en dix-huit jours. Il peut fort bien arriver que je passe l'hiver ici, et, dans ce cas, le service du roi me sera facile. Si, au contraire, je change de garnison, je jouerai de malheur si je ne tombe pas sur un pays de chasse. En Bohême, on chasse partout.

La-dessus, M. de Main-Hardye appela son valet de chambre et lui dicta la lettre suivante :

« Mon cher Bouquin, au reçu de ma lettre, tu te procureras une carriole grande comme une rue, tu y feras monter quinze de mes meilleurs chiens de Vendée et vingt-cinq de mes plus grands chiens céris, puis mon valet de chiens Letailis, et tu l'attelleras de deux bons chevaux limousins. Après quoi tu t'installeras toi-même sur le siège avec mon valet de chambre qui te porte cette

butions indirectes et des octrois, veilleront, chacun en ce qui le concerne, à la stricte exécution des dispositions qui précèdent, et constateront les contraventions qui y seront faites par des procès-verbaux qu'ils transmettront, sans délai, à M. le procureur impérial de l'arrondissement où les délits auront lieu.

Les procès-verbaux des gardes devront dans les vingt-quatre heures, et à peine de nullité, être affirmés par les rédacteurs, devant le juge de paix ou l'un de ses suppléants, ou devant le maire ou l'adjoint, soit de la commune de leur résidence, soit de celle où le délit aura été commis.

Art. 4. Il sera payé aux gardes et gendarmes, rédacteurs des procès-verbaux constatant des infractions à la loi du 3 mai 1844, qui auront donné lieu à une condamnation, une gratification ainsi fixée par l'ordonnance royale du 5 mai 1845 :

Huit francs pour les délits prévus par l'article 11 de ladite loi;

Quinze francs pour ceux prévus par l'article 12 et l'article 13, paragraphe 1^{er};

Vingt-cinq francs pour ceux prévus par l'article 13, paragraphe 2.

Art. 5. Sont maintenues les dispositions des arrêtés préfectoraux, en date du 19 octobre 1844, 21 janvier 1846 et 3 août 1850, concernant la destruction des animaux malfaisants ou nuisibles.

Art. 6. MM. les sous-préfets, maires ou adjoints, M. le chef d'escadron commandant la gendarmerie, M. l'inspecteur des forêts et M. le directeur des contributions indirectes, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera inséré au Recueil administratif et au Journal du département, imprimé en placard, puis publié et affiché dans chaque commune, à la diligence de MM. les maires.

A l'hôtel de la Préfecture d'Angers, le 24 janvier 1854.

Le préfet, VALLON.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Paris, 8 février.

Le *Moniteur* publie des promotions et des nominations dans la Légion-d'Honneur.

La feuille officielle mentionne, en outre, le départ de Paris du ministre de Russie, et reproduit plusieurs documents français relatifs aux affaires d'Orient. — Havas.

Nous recevons la dépêche télégraphique suivante :

« Vienne, mardi 7 février.

» Le comte Orloff doit partir demain et retournera directement à Saint-Petersbourg. Il a eu plusieurs conférences avec l'ambassadeur du Czar près le roi de Prusse, M. le comte Bndberg, qui est arrivé hier à Vienne.

» D'après des nouvelles, reçues aujourd'hui, un combat sanglant aurait eu lieu, le 5 février, près de Giurgewo, et de grandes pertes auraient été essayées des deux côtés.

» 3,000 Turcs auraient franchi le Danube, repoussé les avant-postes russes, attaqué la ville, puis se seraient retirés. — Havas.

FAITS DIVERS.

Le *Journal de Instruction publique et des cultes* publie, sous le titre d'*Ephéméride du premier février*, l'anecdote suivante :

lettre, et tu prendras la route d'Allemagne. Quand tes chevaux seront las, tu les renouvelleras. Si mon intendant manque d'argent, vends tout de suite une centaine d'hectares de terre. Pourvu que les bois nous restent, c'est tout ce qu'il faut. Apporte-moi ma trompe et mon couteau de chasse. »

Cette lettre écrite et le valet de chambre parti à franc étrier, le comte s'était dit : — En attendant Bouquin, je me procurerai un chien d'arrêt et je secourrai les lièvres et les compagnies de perdreaux qui m'avoisinent. Il avait commencé dès le lendemain. Malgré tous ses efforts, il n'avait pu trouver le chien d'arrêt; mais il y avait suppléé par un énorme mâtin de troupeaux, ayant un nez et un jarret d'enfer, tenace, intelligent, poursuivant et pointant. Dès le premier jour, le mâtin fit tuer un lièvre au gîte. Le soir il donna trois coups de voix dans un fourré; le comte crut à un second lièvre et vit déboucher un daim auquel il campa une balle qui le tua raide.

Le lendemain, le mâtin relança un élan qui eut le même sort. Le comte prit goût à ce genre de chasse et pensa que lorsque sa meute serait arrivée, il deviendrait l'officier le plus heureux de France et d'Allemagne.

La meute arriva enfin. Bouquin, transporté d'aise, avait fait une diligence incroyable et laissé sur sa route la valeur représentative du château de Bienvenue, en chevaux crevés. Mais, hélas! heur et malheur se suivent d'ordinaire. Bouquin était arrivé le soir, et dès le matin sui-

« L'événement que nous noterons à cette date intéresse à la fois l'histoire des progrès de la navigation et l'histoire littéraire. Le 1^{er} février 1709, le navigateur anglais Wood-Roggers s'arrêtait devant l'île de Juan-Fernandez et envoyait une chaloupe à terre. Parti, le 2 août 1708, d'un port d'Angleterre, avec le commandement de deux navires, et accompagné de Guillaume Dampier, il entra, le 15 janvier 1709, dans la mer du Sud, par une route que son courage ouvrait pour la première fois à la navigation. Il avait dépassé le détroit de Magellan, celui de Lemaire, et, poursuivant toujours sa route plus au sud, il avait doublé le cap de Horn, et était arrivé jusqu'à l'île Juan-Fernandez. La chaloupe envoyée par Roggers regagnait le bord le lendemain avec un hôte inattendu; elle rapportait un homme trouvé dans l'île, vêtu de peau de chèvre, dont la figure avait quelque chose de plus sauvage que celle des animaux. C'était un matelot écossais, Guillaume Selkirk, qui, à la suite de quelque démêlé avec son capitaine, avait été déposé à terre, muni d'armes, de quelques objets mobiliers, de livres de piété, et enfin de tout ce qui est le plus nécessaire à la vie. Il était, lorsqu'on le rencontra, relégué dans cette solitude depuis quatre ans et quatre mois, et il était parvenu, à force de courage et d'industrie, à pourvoir à ses plus impérieux besoins. Selkirk avait, dans son isolement absolu, tellement perdu l'habitude de parler, qu'il ne prononçait les mots qu'à demi, et qu'on eut pendant assez longtemps beaucoup de peine à l'entendre. Selkirk, de retour en Angleterre, y devint bientôt célèbre, et y fut, pendant quelque temps, l'objet de la curiosité générale. C'est lui qui a servi de type au personnage de Robinson Crusoe, et le roman de Daniel de Foë n'est que le récit orné des aventures du matelot écossais. Selkirk s'était de lui-même adressé à de Foë, dans l'espoir de tirer quelque profit de l'intérêt qui s'attachait à sa romanesque histoire. Il lui avait confié son journal, que l'écrivain lui rendit en lui répondant qu'il n'y avait pu trouver le sujet d'un livre intéressant, et quelques années plus tard, *Robinson Crusoe* paraissait, obtenait un succès sans exemple et enrichissait son auteur. »

— On lit dans *Univers* : *L'Armonia*, qui nous est arrivée il y a quelques heures, nous confirme la douloureuse nouvelle de la mort de Silvio Pellico, et nous dit que l'illustre et religieux écrivain « a reçu, à ses derniers moments, tous les secours de l'Eglise, qu'il a expiré avec ce calme serein qui l'avait toujours soutenu au milieu des épreuves d'une vie pleine de mérites et de souffrances. »

» Depuis sa sortie des prisons du Spielberg, c'est-à-dire depuis la fin de 1830, il avait toujours vécu à Turin, et sa vie fut un modèle constant de vertu et d'abnégation. »

« Il laisse, dit plus loin le journal que nous citons, un frère et une sœur qui répondront à la juste attente des amis de l'illustre défunt et rendront à sa mémoire le plus bel hommage en publiant une partie assez considérable d'œuvres demeurées inédites. On y trouvera le récit de sa vie avant et après ses prisons, récit fait par lui-même pour laisser au monde une idée plus complète et plus vraie que celle que l'on s'était faite de sa personne. »

— Le *Thabor*, paquebot des Messageries impériales, qui est parti de Marseille, le 5 février, emmène, entr'autres passagers, M. Durand Brager,

peintre de marine, qui va rejoindre l'escadre française dans la Mer-Noire. On sait que cet artiste a déjà été attaché par le gouvernement à plusieurs expéditions navales. — Havas.

— Dans cette salle Montesquieu, où M. Granier de Cassagnac allait naguère admirer Harpin, Rabusson, Marseille, John Spring, Hero Jack et autres Titans du jarret et de la force musculaire, une lutte d'un autre genre se prépare, qui attirera certainement de nombreux spectateurs. Il s'agit d'une partie de billard en cinq mille points. L'enjeu est de six mille francs; quant au chiffre des paris, il sera probablement incalculable, comme à Chantilly ou aux courses d'Epsom. — Tiendront la queue d'une part, le célèbre Berger du Palais-Royal, et d'autre part Charles, qui a récemment gagné à but l'invincible Berger. Cette seconde partie sera plus solennelle et plus décisive. Un billard neuf avec des bandes en caoutchouc a été fabriqué pour la circonstance. Les queues, également neuves, seront munies de procédés vierges; on a fait venir de Madrid le blanc destiné à les frotter. Je crois qu'on peut, sans exagération, porter à 1,200 personnes le nombre des curieux que la salle Montesquieu peut contenir, en y comprenant les galeries supérieures. Le prix d'entrée sera de 3 fr. Vous voyez que grâce à l'impôt qui sera perçu à la porte, il ne sera pas difficile de couvrir les frais de cette représentation d'une espèce toute nouvelle. On dit que des étrangers en grand nombre, et surtout des Anglais s'empressent de se faire inscrire à la salle Montesquieu; si les Anglais arrivent, on peut être sûr qu'il y aura de formidables paris engagés sur le turf du carambolage (Maine-et-Loire.)

ÉTAT-CIVIL du 16 au 31 janvier

NAISSANCES. — 16, Céline Dubreuil, rue de Fenet; — Victorine-Aimée Denis, rue des Potiers; — Marie-Louise Martin, rue Royale; — 17, Fernand-Edmond Jeunette, quai de Limoges; — 21, Pierre Orye, au Petit-Puy; — Marie Courtois, rue d'Orléans; — 23, Antoine Hubault, rue de la Visitation; — 24, Marie-Louise Deschamps, rue Braud; — 28, Marie-Alexandrine-Elvina-Renée Cailhabet, rue Cendrière; — 30, Louis Boulanger, rue de Fenet; — Edmond-Adolphe-Pierre Vata, rue Saint-Michel; — Marie-Noël-Henri Mayaud, quai de Limoges; — 31, Jeanne-Eulalie-Joséphine-Bathilde Lefèvre, rue Beaurepaire.

MARIAGES. — 16, Charles-Alexis Rousseau, journalier, a épousé Françoise Dogasts, lingère, tous deux de Saumur; — Alphonse-Jean-Baptiste Tailbouis, droguiste, a épousé Léonide-Victorine-Amanda Tailbouis, sans profession, tous deux de Saumur; — 17, Victor-Auguste Desnos, professeur au collège, a épousé Elise-Ernestine Touchet, sans profession, tous deux de Saumur; — 18, Auguste-Lucien Gabiller, tailleur de pierres, a épousé Marie Cerbel, ouvrière, tous deux de Saumur; — 30, Pierre Gabiller, propriétaire, a épousé Perrine Prost, tous deux de Saumur; — 31, Florent Jacob, charpentier en bateaux, a épousé Marie-Louise Veger, couturière, tous deux de Saumur.

DÉCÈS. — 19, Anne-Françoise Guibert, journalière, 66 ans, femme Plusguellec, rue de Fenet; — 17, Madeleine-Emilie Pasquier, jardinière, 60 ans, veuve Gouby, rue Verte; — Georgette-Virginie Robert, 6 mois, car-

refour Dacier; — 18, Louise Morencère, journalière, 44 ans, veuve Tempier, à l'Hôpital; — 20, Auguste Gastineau, charpentier, 36 ans, rue du Petit-Pré; — 21, Joséphine-Pauline Leboulo, 3 mois, rue Saint-Nicolas; — Marie-Anne Chabert, garde-malade, 84 ans, veuve Rebeilleau, rue St-Jean; — 22, Françoise Gaudré, rentière, 83 ans, veuve Monceau, quai de Limoges; — 23, Jeanne-Françoise-Elisabeth Bouclé, 87 ans, veuve Colignon, rue Saint-Nicolas; — Pierre Sarclé, tisserand, rue de la Visitation; — 25, Hippolyte Bougreau, 6 mois, au Petit-Puy; — Isidore-Albert Ponneau, marin, 20 ans, rue Royale; — Anne-Michelle Arsan, rentière, 81 ans, veuve Moguier, rue du Petit-Versailles; — 26, Marie Angibault, 81 ans, veuve Lamarche, à la Providence; — 27, René Manceau, couvreur, 53 ans, à Saint-Martin; — Anne Moriceau, dentellière, 70 ans, célibataire, rue Saint-Nicolas; — 28, Jeanne Delliard, 51 ans, femme Desmé, rue Duplessis-Mornay; — Marie-Louise Besnard, rentière, 78 ans, veuve Aubert Du Petit-Thouars, rue de la Comédie; — 31, Jean Aubin, vigneron, 77 ans, au Petit-Puy; — Marthe-Vincent Duportal, rentière, 97 ans, veuve Kaiser, carrefour de l'Arche-Dorée.

Publications du dimanche 29 janvier.

Eugène-Georges Dion, notaire à Saumur, et Juliette-Marie Renault, sans profession, de Bourgueil; — Louis Cartier, forgeron, et Marie-Clargeau, ouvrière, de Saumur; — Auguste Landais, chapeletier, et Marine Dufresne, chapeletière, de Saumur.

ODONTINE et ELIXIR ODONTALGIQUE. L'instruction qui accompagne ces dentifrices, fait connaître que leur savant auteur les a composés pour être substitués aux dentifrices ordinaires, qui, pour la plupart, sont acides et ne blanchissent les dents qu'en altérant leur émail. Les hommes les plus compétents en conseillent l'usage comme étant toujours utile et ne pouvant jamais nuire. — Dépôt rue Saint-Honoré, 154, à Paris, et dans toutes les villes.

PILULES de carbonate ferreux de VALLET, approuvées par l'Académie Impériale de médecine. — D'après le rapport, cette préparation est inaltérable, aussi les médecins lui donnent-ils la préférence pour fortifier les tempéraments faibles et lymphatiques, pour guérir les pâles couleurs, et dans tous les autres cas où les ferrugineux doivent être employés.

Pour se garantir des contrefaçons, il faut s'assurer que chaque flacon porte sur l'étiquette la signature Vallet, inventeur à Paris, rue Caumartin, 45.

PASTILLES de BARRESWIL (au Tannate de Quinine) approuvées par l'Académie Impériale de médecine. Dans les convalescences, et pour fortifier les constitutions débiles, les médecins les conseillent comme le tonique par excellence. Voir l'instruction qui les accompagne.

Les Pilules de Vallet, et les Pastilles de Barreswil, se trouvent :

A Angers, chez M. MÉNIÈRE, ph.; Beaufort, MOUSSU, ph.; Chalonnes-sur-Loire, GOY, ph.; Châteauneuf-sur-Sarthe, HOSSARD, ph.; Cholet, BONTEMPS, ph.; Saumur, BRIÈRE, ph.; Saint-Florent-le-Vieil, MAUSSON, ph. (673)

vant, le comte avait le pied à l'étrier pour chasser, lorsqu'une estafette du maréchal de Belle-Isle arriva avec un ordre ainsi conçu : « Au reçu du pli suivant, montez à cheval et accourez à marches forcées. Service du roi. » — Bouquin, dit tristement le comte, couple les chiens et passe à l'ambulance. Nous cha-serons un autre jour. Puis il se tourna vers son lieutenant qui devait chasser avec lui : Faites sonner le boute-selle pour la compagnie, et à cheval ! Ce qui fit qu'au lieu de chasser, le comte partit avec ses hommes et marcha quinze jours traînant à sa suite Bouquin et sa meute.

C'était à la fin de la quinzième journée que maître Bouquin se hasarda à entamer avec son maître le dialogue par lequel nous venons de commencer notre récit. Le comte eut un mouvement de mauvaise humeur en écoutant Bouquin, dont l'abrupte éloquence réveillait si bien tous ses appétits de veneur émérite; mais, comme avant d'être veneur, il était gentilhomme et loyal serviteur du roi, il étouffa ses instincts égoïstes et s'efforça de prendre une physionomie insouciant. Aussi ne répondit-il point à Bouquin, se contentant de jeter un heu ! philosophique que la brise emporta, mais que Bouquin surprit au passage et qui lui arracha la réflexion mentale suivante : — Les veneurs s'en vont ! où allons-nous ? Quatre heures après, le comte et ses hommes arrivaient au camp du maréchal. M. de Belle-Isle attendait le comte avec impatience. — Enfin ! dit-il en le voyant.

Le comte ne commandait qu'une faible troupe. Ses hommes ne pouvaient donc être qu'un secours très-mince en cas d'assaut pour le lendemain, et il fut étonné du soupir de soulagement qui échappa au maréchal lorsqu'il entra dans sa tente. — Monsieur le comte, lui dit le maréchal, après avoir renvoyé ses aides-de-camp et s'être assuré qu'ils étaient seuls; je vous sais aussi brave que Bayard et le plus aventureux gentilhomme de France. — Votre seigneurie est trop bonne... — J'ai à vous proposer une mission presque impossible; vous y jouez votre vie, et je la regarde, moi, comme à peu près perdue.

— Diable ! fit le comte en souriant. — Il s'agit de passer sur le corps, vous tout seul, de trente mille Russes, de deux cent mille Autrichiens, et de porter des lettres du roi de France au Sultan. — Donnez-moi les lettres, dit simplement le comte. — Je vous préviens que vous courez mille dangers dont le moindre est d'avoir la tête coupée. — Monseigneur, fit M. de Main-Hardy avec un sang-froid superbe, si vous ajoutez un mot, tout éreinté que je suis et affamé comme Ugolin, il faudra, pour mon honneur, que je me dispense de secouer la poussière de mes bottes et que je remonte à cheval sans avaler une seule bouchée. Le maréchal sourit d'un sourire qui valait un éloge de roi.

— Ces lettres sont-elles fort importantes ? demanda le comte. — Tellement, répondit le maréchal, que si vous n'arrivez pas, nous y perdrons une ou deux provinces.

— Alors il faut que j'arrive à tout prix... j'arriverai ! — En êtes-vous sûr ? — Je le crois. Vous allez me signer un congé d'un mois. — Pourquoi faire ? — Attendez. Ensuite, mettre à ma disposition trois prisonniers autrichiens qui porteront trois lettres : l'une à Goritz, l'autre aux environs de Vienne, la troisième à Pesth, en Hongrie. La première est pour le baron de Hollingen, colonel de la garnison de Goritz; la seconde pour le comte de Hochœnbrunn, courtisan en grande faveur à la cour de Vienne; la troisième pour le ban Rodstock, comte hongrois.

(La suite au prochain numéro.)

BOURSE DU 7 FÉVRIER.

4 1/2 p. 0/0 hausse 23 cent. — Fermé à 97 30.
3 p. 0/0 baisse 63 cent. — Fermé à 68 80.

BOURSE DU 8 FÉVRIER.

4 1/2 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 97 40.
3 p. 0/0 baisse 20 cent. — Fermé à 68 60.

P. GODET, propriétaire-gérant.

A VENDRE

UNE MAISON,
Sise rue Saint-Nicolas, n° 37,
Et A LOUER
Boutique et divers appartements,
dans la même maison.
S'adresser à M. BRIÈRE, rue des
Payens, n° 16. (69)

Administration de l'Enregistrement
et des Domaines.

VENTE DE CHEVAUX RÉFORMÉS.

Le public est prévenu que samedi
prochain, onze de ce mois, à midi,
sur la place du Marché aux Chevaux
de la ville de Saumur, il sera procédé
à la vente publique et aux enchères de
sept chevaux de manège, trois chevaux
d'armes et cinq chevaux de troupe,
provenant de l'École impériale de cavalerie,
réformés par décision ministérielle
du quatre de ce mois.

On paiera comptant et sans frais.
Le Receveur des Domaines,
LINACIER.
Saumur, le 6 février 1854. (70)

MINISTÈRE DE LA GUERRE.

AFFERMAGE DE TERRAINS MILITAIRES.

Le public est prévenu qu'il sera pro-
cédé, le 3 mars 1854, à 1 heure après
midi, dans une des salles de la Mairie de
Saumur, à l'enchère sur mise à prix et
à l'extinction des feux, à l'adjudication
de l'affermage des divers lots définis
ci-après :

4° Lot. — Récolte des fenilles de 60
mûriers, plantés sur le talus intérieur
de la levée d'Eucentie;

7° Lot. — Terrain, d'une contenance
de 7 ares 35 centiares environ;

10° Lot. — Terrain, d'une contenance
de 21 ares 10 centiares environ;

Ces deux derniers lots sont situés au
pied des escarpes du Château de Saumur.

On trouvera le cahier des charges et
tous les renseignements nécessaires
sur la délimitation des lots, dans les
bureaux du Génie, rue de la Petite-Bi-
lange, n° 12.

Saumur, le 7 février 1854.
Le Sous-Intendant militaire,
RÉQUIER. (71)

A VENDRE

Joli TILBURY à patentes.
S'adresser à M. BURY, docteur-mé-
decin. (737)

A LA VILLE DE SAUMUR PRIX FIXE INVARIABLE 33, Rue St-Jean, 33.

M. BOISSIER a l'honneur d'informer qu'il vient de recevoir un assortiment
considérable d'ÉTOFFES RICHES EN SOIERIES, hautes nouveautés spé-
ciales, ROBES A VOLANTS, d° POMPADOUR, BROCARDS, BROCATELLE, LAMPAS,
GROS DE VENISE, DAMAS, TAFFETAS NUANCES CLAIRES.

SPÉCIALITÉ D'ARTICLES POUR MARIAGES

Choix considérable de CHALES LONGS ET CARRÉS EN CACHEMIRE DES
INDES. — CACHEMIRE DE FRANCE. — CACHEMIRE LAINÉ ET INDOU. DENTEL-
LES noires CHANTILLY.

ESCOMPTE 2 % au comptant. (72)

NOUVEL ALIMENT GASTROPHILE POUR DÉJEUNER

DIOPHA-ORIENTAL

DÉPÔT SEULS PROPRIÉTAIRES MAISON ET ENTREPOT
à nos succursales à Paris, à Londres et à Berlin. LOUIT FRÈRES & C° 21 et 23, RUE MAUGOUINAT
Bordeaux.

Cet aliment, composé de produits de l'Asie, est recommandé par des savants Médecins pour son goût
exquis, ses qualités hygiéniques, nutritives et toniques, et sa facile digestion; il rétablit les
forces vitales, arrête l'épuisement; son usage est surtout salutaire aux tempéraments faibles,
déliés ou nerveux; il est indispensable aux enfants, aux dames, aux personnes âgées et aux
convalescents.

Le Diopha-Oriental se trouve dans toutes les villes de France et de l'Étranger,
chez tous les principaux Pharmaciens, Confiseurs et Epiciers.

ASSURANCES

ET
REPLACEMENTS MILITAIRES.

CLASSE DE 1853.

M. AUGUSTIN DUTOUR, agent d'affaires, à Angers, quai Ligny, 22, a
l'honneur de prévenir les pères de famille qu'il continue toujours à assurer
les jeunes gens contre les chances du tirage au sort, avant et après le tirage.
La confiance qu'il a su mériter, depuis 8 années, lui fait espérer que les pères
de famille voudront bien l'honorer de leur confiance.

Il donnera toutes les garanties désirables.

S'adresser à M. CHANLOUINEAU, propriétaire à Saumur, place Saint-Pierre, muni de ses pouvoirs. (43)

A VENDRE

Ensemble ou par parties,

UNE VIGNE,

Située, commune de Saint-Florent, sur
le bord de la grand'route.

S'adresser, à M. JULES RICHARD. (16)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1854,

Une PORTION de maison, au 2^{me}
étage, rue de la Tonnelle.

S'adresser à M. Reneaume-Lepelay.

AVIS.

VENTE VOLONTAIRE DE MEUBLES

A LONGUÉ, PAR SUITE DE DÉCÈS.

Le public est prévenu que le diman-
che 12 du mois courant, et jours sui-
vants, dans l'auberge de l'Union, que
tenait et où est décédée M^{me} veuve
Marchand, à Longué, il sera procédé
à la vente de tout le mobilier qui gar-
nit son auberge, et qui consiste en :
très-bons lits garnis, beau linge de
corps, draps, nappes, serviettes, bat-
terie de cuisine et toutes espèces de
bons objets. (73)

A VENDRE

Une petite MAISON, située à Saumur,
au canton de sur les Châteaux, cave
sous cette maison, jardin au devant,
petit bois taillis et luzerne, le tout
se tenant et contenant environ 11
ares; elle joint d'un côté le sieur Gabil-
ler, fils, d'autre côté le sieur Mollay.
S'adresser à M^e DUTERME, notaire
à Saumur. (56)

COMESTIBLES, FRUITS SECS DU MIDI, Épiceries fines.

GROS ET DÉTAIL.

GATELIER, SALOMON ET C^{ie}, 15, RUE BEAUREPAIRE, A SAUMUR.

MM. GATELIER, SALOMON et C^{ie} ont l'honneur d'annoncer qu'ils
ont joint à leur commerce de comestibles, fruits secs et épiceries fines
en gros, un MAGASIN SPÉCIALEMENT CONSACRÉ A LA VENTE AU DÉTAIL.

Leur genre tout spécial d'affaires et le rapide écoulement de leurs mar-
chandises, par suite de leurs expéditions en province, leur permettent
d'offrir un choix très-varié d'articles de toutes provenances et toujours de
première fraîcheur. (48)

CH. ALBERT. Guérison prompte et radicale DES MALADIES SECRÈTES.
Traitement par correspondance, rue Montorgueil, 19, à Paris.

GUIDE DES MALADES

ALIMENTATION des Convalescents et des Malades de l'estomac et des intestins par l'usage du RACAHOUT DES ARABES de Delangrenier. (Se méfier des contrefaçons.)

CHOCOLAT-DESBRIÈRE Purgatif à l'usage des Malades.
Une tablette forme un purgatif à petite dose détruit la Constipation.

Le Sirop antigoutteux de GOUTTE Boubée est le seul et unique moyen qui réussisse contre la Goutte et les Rhumatismes. 25 ans de succès inouïs.

HERNIES (Traités des), indiquant ce qui sert au soulagement des organes génitaux; recettes employées par les guérisseurs, remèdes à préparer soi-même ou par le pharmacien, précédé d'une critique sur la mauvaise application des bandages et sur le charlatanisme par SIMONEAU breveté pour ses BANDAGES A PELOTES ANATOMIQUES. Prix 5 fr. Place de l'Odéon, 3, Paris. — Exp. toutes espèces de bandages (affr.)

MALADIES DE LA PEAU etc. Guérison assurée par la Pommade anti-psorique. Consult. et traitement par correspondance. ALLORGE, 358, rue Saint-Jacques, Paris. (Exp. Affr.)

VER SOLITAIRE PHILIPPE Remède infailible pour son expulsion complète, approuvé par les Académies. Doses à 15 et 20 frs; une seule suffit. Pharmacie PHILIPPE rue St-Martin 125, Paris.

Office de Publicité I. FONTAINE, 22, rue de Trévise, à Paris.

ÉTABLISSEMENT THERMAL

D'ALLEVARD (Isère).

Eau la plus riche de France en principes sulfureux et iodure connue. BAINS DE PETIT LAIT, contre les maladies nerveuses. — La réputation que s'est acquise cet établissement par ses nombreuses guérisons jointe aux sites pittoresques de cette contrée, y ont attiré pendant toute la saison de 1853 une affluence bien plus considérable d'Étrangers de distinction que les années précédentes. — Ouverture le 1^{er} Juin.

MAISON DE SANTÉ NEOTHERMES D'ALLEVARD (Isère). — Salon commun, billard, galerie et bains chauffés par un calorifère, RESSOURCES HYGIÉNIQUES ET MÉDICALES DE TOUTES NATURES; appareil complet pour le traitement Hydrothérapique.

MALADIES DE POITRINE Rhumes Catarrhes Guérison certaine par l'usage du SIROP PECTORAL FORTIFIANT de POISSON-CHAUMONNOT, à Paris, rue du Roule, 11, et dans toutes les bonnes Pharmacies.

MAUX DE DENTS L'eau du Dr O'Méara calme à l'instant la plus vive douleur et arrête la carie (Dépôt dans chaque ville).

RHUMES Les médecins des hôpitaux de Paris ont officiellement constaté l'efficacité du SIROP et de la PATE DE NAFÉ contre les Rhumes et autres irritations de poitrine.

A Paris, chez M. DUSACQ, Librairie agricole, rue Jacob, 26,
Et à Saumur, au bureau du journal, l'Écho Saumurois,

JOURNAL D'AGRICULTURE PRATIQUE

Ce Journal, publié, sous la direction de M. Barral, par les auteurs de la *Maison rustique du 19^e siècle*, est le plus complet de nos recueils agricoles; il paraît le 5 et le 20 du mois en un cahier de 44 pages in-4 sur 2 colonnes, avec de nombreuses gravures. (Prix, franco, 12 fr. par an.)

MM.	SOMMAIRE DU N° DU 3 FÉVRIER 1854
BARRAL	Effets du drainage dans le rendement des récoltes.
DE LAVERGNE	Des progrès de l'agriculture française
GEOFFROY-SAINT-HILLAIRE	Domestication et naturalisation des animaux utiles.
BARRAL	Assolement de M. Pelte.
JOURDIER	Du mauvais-gré ou droit de marché.
GUYOT DE GISSEY	Culture des fèves.
VILLEROY	La mouture et les meuniers.
DE GOURCY	Voyage agricole en Allemagne.
BORIE	Revue commerciale de la 2 ^e quinzaine de janvier.
DUVAL	Revue commerciale de l'Algérie.
ALCAN ET LIMET	Nouveau procédé de préparation des cocons.
BARRAL	Chronique agricole de la 2 ^e quinzaine de janvier.

Ce Numéro contient 10 gravures.

REVUE HORTICOLE

JOURNAL D'HORTICULTURE PRATIQUE.

La Revue horticole, publiée par MM. Poiteau, Vilmorin, Naudin, Neumann, Pépin, etc., auteurs de l'*Almanach du Bon Jardinier*, sous la direction de M. Decaisne, membre de l'Académie des Sciences, professeur de culture au Jardin des Plantes de Paris, paraît le 1^{er} et le 16 du mois avec gravures coloriées. (Prix, franco, 9 fr. par an.)

MM.	SOMMAIRE DU N° DU 1 ^{er} FÉVRIER 1854.
VAN HOUTTE	Rose jaune à fleur double de Fortune, ou Rose <i>Wan jang-ve</i> .
PLANCHON	Sur l'hist. botanique et horticole des plantes dites <i>Azalées de l'Inde</i>
NAUDIN	Monuments de l'horticulture des Assyriens.
C. RAFFARIN	Chauffage des serres et des baches.
A. JUSSIAUME	Taille des arbres fruitiers la première année de leur plantation.
LAHÉARD	Taille des arbres fruitiers.
DELAHAYE	Culture et multiplication des <i>Phlox</i> .

La gravure coloriée représente la Rose jaune de Fortune.

On s'abonne à Paris, chez M. DUSACQ, éditeur, rue Jacob, 26.
Et à Saumur, au bureau du journal, l'Écho Saumurois.